



Comité de pilotage

« Des champs à l'assiette »

23 juin 2015 - Lannion

Relevé de décisions



■ Liste des personnes présentes

LE COQ Anne, Référente élue Pays du Trégor-Goëlo, CC Presqu'île de Lézardrieux
TRILLET Jean-Pierre, Référent Conseil de développement, Pleumeur Bodou Nature
JOUON Samuel, Coordinateur, Bassin versant du Léguer
LE BRAS Frédéric, Chargé de mission, ADESS Trégor-Goëlo
POULOUIN Éric, Chargé de projet environnement, CC Haut Trégor
HUET Hélène, Chargée du développement de l'outil Agrilocal, Conseil départemental 22
ROSTOLL Guillaume, UCPT
LE BONNIEC Marie-Jeanne, UCPT
PERRIN Agathe, Chargée de mission, MAB22
IMBERT-CADIOU Isabelle, Chargée de mission, SMEGA
THOUEMENT Gaëlle, Chef de projet environnement, Pays du Trégor-Goëlo

■ Liste des personnes excusées

GAILLET Mathieu, Chargé de mission, Chambre d'Agriculture 22
BERGER Blaise, Chargé de mission FRCivam
RAVENET Éric, Chargé de mission, Conseil départemental 22
BRIAND Gwénaëlle, Coordinatrice, Bassin versant de la Lieue de Grève
LAMANDE Jean-Claude, Président CLE SAGE Baie de Lannion

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
Introduction	<p>Anne LE COQ et Jean-Pierre TRILLET accueillent les participants. Ils précisent que l'objectif de la réunion est de faire le point sur les actions en cours et de définir les axes de travail pour les mois à venir. En effet, le financement du projet DCA s'arrête au 30 juin 2015 (LEADER et CG22). Dans l'objectif de poursuivre le projet, le Pays du Trégor-Goëlo va solliciter une demande de subvention au titre du contrat de partenariat 2014-2020.</p>
1.Point sur les outils de mise en réseau des producteurs et de la restauration collective	<p>Annuaire numérique des producteurs locaux DCA</p> <p>Fin 2014, l'annuaire numérique comptait 27 producteurs inscrits. Suite à une relance mail auprès des producteurs pré-inscrits, l'annuaire compte aujourd'hui 33 producteurs et 13 sont toujours en attente de validation de leur fiche. Au total, cela représente 30% des producteurs pratiquant de la vente directe sur le territoire (d'après le recensement réalisé avec les bassins versants à l'automne 2013).</p> <p>Il est proposé de contacter par téléphone les producteurs en attente. Le contact téléphonique sera sans doute plus efficace qu'un mail.</p> <p>Par ailleurs, il est proposé de contacter par téléphone, les producteurs déjà inscrits afin de savoir si ils ont eu des contacts de particuliers ou de la restauration collective via l'annuaire numérique.</p> <p>Le point presse du 12 mai 2015 a bien activé le nombre de connexions à l'annuaire, plus de 800 connexions du 12 mai au 12 juin 2015 (contre moins de 100 en avril). Il est important de suivre régulièrement le nombre de connexions au site et de voir l'influence des temps de communication sur ces connexions.</p> <p>Aujourd'hui, l'hébergement du site et le nom de domaine sont financés par les trois partenaires du projet de coopération : PNR Millevaches, Pays de Guéret et Pays du Trégor-Goëlo (2 700 € par an). Or, le Pays de Guéret s'interroge sur les suites à donner à l'annuaire. En effet, sur ce territoire l'accent a été mis sur le développement de l'outil Agrilocal21. Le PNR Millevaches souhaiterait remodeler le site et pourquoi pas fusionner les pages du PNR avec celles du Pays de Guéret. Les participants s'interrogent donc sur l'avenir du site si l'un des trois partenaires ne le finance plus. Il paraît difficilement concevable de suspendre l'hébergement du site après seulement 18 mois de fonctionnement. Par ailleurs, l'annuaire ayant été financé par des fonds européens FEADER, "le demandeur s'engage à rester propriétaire des investissements acquis (...) pendant une durée de 5 ans à compter de la date de la présente convention" (4 octobre 2012).</p> <p>Agrilocal22</p> <p>Hélène Huet du Conseil départemental 22 présente l'avancée de la démarche Agrilocal22.</p> <p>L'outil a été lancé officiellement le 29 mai 2015, après une phase test auprès de 15 collègues pilotes.</p> <p>A ce jour, 25 consultations ont été lancées.</p> <p>48 fiches sont ouvertes pour 63 fournisseurs.</p> <p>En plus des collèges, plusieurs lycées et EHPAD se sont dits intéressés par l'outil. Il pourrait être intéressant de se rapprocher de la Mutualité française qui travaille avec de nombreux EHPAD.</p> <p>Certains producteurs ou établissements scolaires peuvent mettre plus de temps pour adhérer au projet. Il est important de respecter le temps</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>d'adhésion de chacun. C'est une démarche sociale qui peut prendre du temps.</p> <p>Certains producteurs peuvent s'interroger sur la pertinence et la cohérence d'avoir deux outils : annuaire numérique DCA et Agrilocal22. Ces deux outils sont complémentaires : DCA est un outil de communication, d'information alors qu'AgriLocal22 permet le passage de la commande. Ils ont également des publics différents : Agrilocal s'adresse uniquement aux restaurants collectifs, alors que DCA s'adresse aussi aux particuliers.</p> <p>Le travail mené en partenariat avec les Pays, le SMEGA... va se poursuivre au cours des semaines à venir, notamment au travers la participation aux temps forts des territoires.</p>
<p>2. Point sur l'accompagnement en restauration collective</p>	<p>Programme de formations des cuisiniers</p> <p>Pour répondre aux attentes des cuisiniers, exprimées dans un questionnaire adressé en décembre 2014, le Pays du Trégor-Goëlo a proposé un nouveau programme de formations pour 2015.</p> <p>La première journée a eu lieu le mercredi 17 juin 2015 à la cuisine centrale de Perros-Guirec. Elle s'adressait aux cuisiniers confirmés ayant déjà suivis les formations en 2013 et 2014. Ainsi, 6 cuisiniers se sont retrouvés pour un temps d'échanges sur l'intégration de micro-changements dans le cadre d'un projet d'introduction de produits bio locaux. Les cuisiniers ont pu proposer des recettes qu'ils mettent en œuvre dans leurs restaurants scolaires. Le formateur a pu leur rappeler quelques techniques culinaires.</p> <p>Un cycle de formations est également proposé aux débutants. La journée du 24 juin, module théorique et visite d'une exploitation, a été annulée car faute de participants. Elle sera proposée de nouveau en septembre ou octobre 2015. Cette journée sera suivie du module « Mettre en œuvre les techniques de base de la cuisine évolutive », dispensé par Thierry Marion sur deux jours et du module « Mettre en œuvre des plats alternatifs », module d'une journée dispensé par Gilles Daveau. Un module sur la préparation des desserts pourra aussi être proposé.</p> <p>La mise en œuvre des plats alternatifs induit la réduction des protéines animales. Un des participants souhaite savoir si les producteurs de viandes bios sont d'accord avec ces pratiques. Il s'avère que les cuisiniers mettant en œuvre des plats alternatifs vont acheter plus facilement de la viande bio, même si elle est plus chère que la conventionnelle car les quantités sont moins importantes.</p> <p>Diagnostic de fonctionnement du service de restauration</p> <p>Le diagnostic pourra être proposé à quelques communes qui souhaitent faire le point sur leur fonctionnement. Ce diagnostic est proposé par la MAB22.</p> <p>Il sera important de bien amener cette démarche auprès des cuisiniers, afin qu'ils ne perçoivent pas cette étape comme du « flicage ».</p> <p>Réduction du gaspillage alimentaire</p> <p>Il est proposé de travailler sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.</p> <p>La Communauté de communes du Haut-Trégor souhaite aussi travailler sur la question, via la compétence déchets. Le Conseil départemental 22</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>va prêter des outils à la Communauté de communes. Un dossier de demande de subvention LEADER sera d'ailleurs déposé au Pays.</p> <p>Lannion Trégor Communauté travaille aussi sur le gaspillage alimentaire. La Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux n'a pas prévu de travailler sur cette question. Aussi, le travail du Pays serait très utile.</p> <p>Il est proposé de faire le point entre les techniciens Pays et EPCI pour préciser les actions de chacun.</p> <p>Évaluation auprès des communes</p> <p>Il est proposé d'actualiser le diagnostic réalisé en 2012 auprès des communes pour voir les évolutions de pratiques.</p>
<p>3. Analyse des systèmes de livraison, présentation de l'outil LOCAL</p>	<p>L'outil LOCAL de la FRCivam est présenté par Gaëlle Thouément, Blaise Berger étant excusé.</p> <p>LOCAL est un outil de calcul des coûts de livraisons mais pas un outil d'optimisation logistique.</p> <p>Il a été diffusé au premier semestre 2015 à 6 Pays bretons, qui ont suivi une formation pour maîtriser le logiciel (excel) et appréhender la collecte, la saisie et le traitement des données, l'analyse et la restitution des résultats. Un bilan de l'utilisation de l'outil sur ces 6 territoires va être réalisé à l'automne.</p> <p>Une nouvelle session de formation à l'outil devrait être proposée d'ici la fin de l'année 2015.</p> <p>Le Pays du Trégor-Goëlo s'interroge sur l'opportunité de développer cet outil sur le territoire. Les avis du comité sont partagés :</p> <p>Cela peut être un bon outil de communication auprès des producteurs locaux pour qu'ils prennent conscience du temps passé à livrer, des coûts que cela représente... Ce premier temps de sensibilisation peut être intéressant mais ensuite il y a peu de réponses à apporter en terme d'optimisation logistique.</p> <p>Il pourrait être intéressant de travailler à l'échelle du Pays du Trégor-Goëlo et du Pays de Guingamp pour avoir une diversité dans les productions. Mais cela risque d'être très chronophage et cela nécessite un noyau de producteurs très motivés.</p> <p>Il est proposé de se rapprocher de quelques producteurs de l'annuaire numérique DCA pour voir si il y a un intérêt pour eux de travailler sur les coûts de livraison. Si oui, le Pays du Trégor-Goëlo pourrait s'inscrire sur la nouvelle formation et un premier travail pourrait être fait auprès de quelques producteurs. Si la demande des producteurs est importante, une organisation professionnelle, par exemple, pourrait prendre le relais sur l'outil LOCAL.</p>
<p>4. Questions diverses</p>	<p>Le comité de suivi regrette l'absence du Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien qui compte plusieurs producteurs travaillant en vente directe sur ce territoire.</p> <p>Il serait intéressant d'avoir une veille sur les différents thèmes traités : le gaspillage alimentaire, le compostage en restauration collective, la mutualisation des compétences...</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>Anne Le Coq et Jean-Pierre Trillet ont bien noté les différentes propositions. Dans l'objectif de mettre en œuvre les différentes actions validées, il est proposé que la nouvelle demande de financement FEADER couvre la période suivante : du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016 (18 mois) pour 0,3 ETP.</p> <p>Ils remercient les participants et clôturent la séance.</p>